



Montpellier, le 28 novembre 2016

À Monsieur L'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

Objet : Exercice PPMS du 8 décembre

Monsieur l'inspecteur d'académie,

suite au courrier qui vous a été envoyé le 19 novembre à propos de l'exercice PPMS du 8 décembre prochain, le SE-Unsa 34 et le SNUipp 34 prennent acte de la réponse parvenue dans les écoles ce lundi 28 novembre.

Au regard des complications qui s'annoncent dans la mise en œuvre de cet exercice et du manque de préparation et de communication vers les enseignants et les familles, le SE-Unsa 34 et le SNUipp 34 ne peuvent se satisfaire de votre réponse.

Possibilité pour les familles de venir retirer leur enfant entre 16h et 17h30, impact financier pour les enseignants qui devront faire garder leurs enfants (lorsque cela est possible), exercice mal conçu tant dans sa durée que dans la définition de son secteur géographique...

Le SE-Unsa 34 et le SNUipp 34 prennent donc acte que les enseignants pourront déduire cette 1h30 de leurs 108h qui sont déjà atteintes pour certains. Le SE-Unsa 34 et le SNUipp 34 invitent la profession à tenir un tableau des 108h et à le communiquer aux organisations syndicales dès que celui-ci sera rempli afin que l'on cesse de considérer ce temps de service « hors élèves » comme un puits sans fond.

Enfin, le SE-Unsa 34 et le SNUipp 34 seront vigilants dans le déroulement de cet exercice et demanderont un retour d'expérience qui, au-delà de la transition temps scolaire/temps périscolaire, mettra inévitablement en exergue des complications dues au manque de préparation et d'anticipation.

Toutes les conséquences devront en être tirées afin que ne se reproduisent plus à l'avenir une telle situation dans le département.

Nous vous prions de croire, Monsieur l'inspecteur d'académie, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Jean-Robert BIGGIO
Pour le SE-Unsa 34

Magali KORDJANI
Pour le SNUipp 34

Jean-Baptiste VINCENSINI
Pour SUD Education 34